

Mé Réville

échos

Janvier 2021

MAGAZINE MUNICIPAL - n°162

Document interactif



Actualité

la magie de Noël

Travaux

Y'a du nouveau !

Environnement

Les moutons de Romain

Hello,
moi c'est GALLUS
Je me suis caché
à l'intérieur du
magazine ...
retrouvez-moi !



Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire pour vous y rendre directement.
Un retour au sommaire est proposé en haut de chaque page impaire.
Toutes les adresses URL et adresses e-mail sont également cliquables pour un accès direct.

SOMMAIRE

4

ACTUALITÉS

5

HISTOIRE
DU VILLAGE

7

ETAT CIVIL

8

PÉRISCOLAIRE
ET SCOLAIRE

10

ASSOCIATIONS

14

TRAVAUX

16

SÉCURITÉ ET
ENVIRONNEMENT

23

REVUE DE
PRESSE

24

A PROPOS DE

27

AGENDA

Méréville échos n°162 - Janvier 2021

Dépôt légal avril 1996 - 4^{ème} trimestre 2020

Directeur de Publication : **Cédric Schwaederlé**

Responsable de la rédaction : **Martine Troha**

Ont participé à ce numéro : **l'équipe municipale, les membres des associations, les écoles et le périscolaire et le correspondant de l'Est Républicain**

Crédits photos : **Mairie de Méréville, Associations, Laurent Diez & Correspondant Est Républicain**

Conception/impression : **www.c-autrement.fr**

Tirage : 600 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC

Mairie de Méréville

8, Grande Rue · 54850 MÉRÉVILLE

Accueil.....03 83 47 27 53

Astreinte*.....06 76 12 86 68

mairie.mereville@orange.fr

<http://www.mereville54.fr>

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Mardi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Mercredi : le matin sur rendez-vous
- Jeudi : 8h30-10h30
- Vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h
- Samedi : 09h-11h30

* uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie



CÉDRIC
SCHWAEDERLÉ
Maire de Méréville

Chères Mérévilloises, chers Mérévillois,

Premier numéro de la nouvelle année, notre magazine d'informations municipales vous permettra, je l'espère, de vous informer tout en passant un agréable moment en le feuilletant. Difficile pourtant d'être exhaustif en quelques pages tellement les chantiers sont nombreux et les demandes des administrés hétéroclites et parfois opposées. Vos élus s'efforcent au quotidien à être au plus proche de vous (autant que faire se peut en cette période). Ils le seront encore au cours de cette nouvelle année, en étudiant les demandes, en suivant vos dossiers d'urbanisme, en vous accompagnant lors de vos divers projets ou tout simplement en échangeant avec vous lors de nos rencontres informelles, en visioconférence ou encore lors de rendez-vous en mairie. Notre rôle est aussi d'améliorer le « bien vivre ensemble » en cherchant, par exemple, des solutions pour le stationnement qui reste parfois « très gênant ». Un long article y est consacré et nous vous proposons en annexe un plan concernant un aménagement place des Marronniers, qui répond à un double objectif d'augmentation de capacité de stationnement et de préservation de notre cadre de vie. Nos magnifiques arbres seront bien entendu préservés et l'aménagement proposé permettra de mettre encore un peu plus en valeur cet endroit remarquable de notre village.

Si notre cadre de vie occupe grandement les agents et élus, notre priorité reste l'humain. C'est encore un peu plus vrai en ce moment où la générosité, l'entraide, l'altruisme prennent tout leur sens. C'est une vraie fierté pour moi d'avoir pu suivre la création de notre comité d'entraide, parfaite synergie entre une demande grandissante de besoins simples mais indispensables du quotidien de nos plus fragiles et le don de temps et de compétences diverses de la part de bénévoles que je remercie grandement ici. N'hésitez pas à les rejoindre en vous inscrivant en mairie ou à nous solliciter pour vos demandes d'aides.

Le 22 décembre dernier, nous avons pu constater un autre signe fort du don de soi, en ayant le plaisir d'accueillir les personnels de santé venus se charger de la collecte de sang. C'est plus de 42 personnes qui ont effectué un don soit dix de plus que l'année passée dont 4 nouveaux donateurs de moins de 20 ans. Un grand merci à tous ainsi qu'aux personnels de santé et aux bénévoles ayant préparé cette rencontre.

Les commerçants jouent aussi un grand rôle en nous aidant à traverser cette crise sanitaire. Ils doivent s'adapter et nous proposer de bénéficier de leurs produits et services tout en assurant notre sécurité, ils savent qu'ils ont tout notre soutien.

Toutes les professions sont impactées et c'est notre quotidien qui en est bouleversé. Nos étudiants passent des épreuves à distance et suivent des cours dans des conditions inhabituelles, nos collégiens eux fréquentent leurs établissements en veillant à respecter les protocoles mis en place et les enfants de notre groupe scolaire passent eux aussi toute la journée avec un masque sur le visage à l'instar de leurs professeurs qui font preuve d'une grande adaptabilité et nous les remercions grandement. C'est enfin tout le monde du travail qui est perturbé et il a fallu que chacun s'équipe en matériel permettant le télétravail dans de bonnes conditions.

Malheureusement à l'heure où je vous écris, nous sommes toujours en pleine crise sanitaire et le gouvernement évoque un possible durcissement du couvre-feu en l'appliquant dès 18h. Il nous faudra encore faire tous preuve de patience et de compréhension lors des prochains mois. Un vaccin est maintenant à disposition mais il faudra du temps pour qu'il puisse être délivré au plus grand nombre et nous vous diffuserons les informations dès que nous en aurons.

La municipalité va continuer à vous proposer différentes animations au cours de l'année 2021 avec l'aide de bénévoles. Elles seront certainement différentes de celles que nous avons imaginées mais elles resteront, je n'en ai aucun doute, attractives pour le plus grand nombre.

Merci et bravo aux habitants qui ont égayé nos déplacements avec de superbes décorations sur leur maison pendant la période des fêtes. L'entretien et le fleurissement de nos habitations contribuent à ce sentiment de bien-être au sein de notre village. Un rapide rappel concernant l'entretien des trottoirs qui revient aux riverains et l'obligation pour certains travaux de prévenir la mairie. Nos services sont là pour vous aider et vous conseiller.

Soyons confiants sur l'avenir tout en restant prudents, poursuivons nos projets en favorisant nos entreprises locales, adaptons-nous et continuons à être inventifs.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal, une excellente année 2021.

LA MAGIE DE NOËL



Quelques élus ont imaginé et créé des décors sur le thème de Noël : Le Père Noël et son traîneau tiré par des rennes, des lutins apportant des cadeaux...

Une forêt magique où l'on peut se perdre, rêver et aller à la rencontre de biches, cerfs, faons, lapins et autres champignons, visiter la maison du vieux cerf, se prendre en photo avec des bonshommes de neige et jouer aux devinettes ou résoudre des énigmes.

En raison du confinement, nous avons fédéré à proximité parmi les élus, nos voisins (Annie, Claude, Dominique, Martine, Annick, Catherine, Jean Pierre, Martin, Juliette, Simon, Danielle, Sophie), les employés municipaux et les enfants du périscolaire.

L'écologie et l'économie ont été au centre de notre réflexion, c'est pourquoi tous les matériaux utilisés sont issus de la récupération avec un merci particulier à l'Intermarché de Neuves-Maisons qui a fourni les palettes et au tennis club qui a donné la cabane.

Les découpes et assemblages se sont faits à l'atelier municipal et les peintures dans un garage. Nos réalisations sont le fruit d'un travail d'équipe, elles ont eu du succès auprès des enfants et des parents. Un grand merci à tous.

Chacun a déployé ses talents à : manier la scie sauteuse, visser, dévisser, clouer, coller, agraffer, peindre et mélanger les couleurs avec un coup de chapeau à Dominique qui a apporté la touche artistique à tous nos personnages .





En 1715, Anne Marie Joseph d'Harcourt, Prince de Guise, (descendant d'Henri de Lorraine, dit « le Balafre », Prince de Guise) vend ses terres en France, pour acheter Acraigne. En 1718, Acraigne est érigé en comté de Guise (qui racheté par le comte de Ludre deviendra Frolois). La ville de Guise s'embellit d'un château remis en état et s'enrichit de halles et d'un auditoire pour rendre la justice.

C'est à cette époque, que le comte de Guise fait construire, à Méréville, une habitation avec dépendances, chargée d'héberger son régisseur. Près de 250 ans plus tard (1963), celle-ci, acquise par la commune (René Fister étant Maire), deviendra la mairie.

Photo panoramique de la Mairie : Claude Krysanjac

HOMMAGE À RENÉ FISTER

Ouvrier dans le bâtiment, il devient Maire de Méréville en 1959 et le restera jusqu'en 1973. Il était en grande amitié avec Pierre Maugué qui l'avait précédé à ce poste en 1945/1946 et le conseillait.

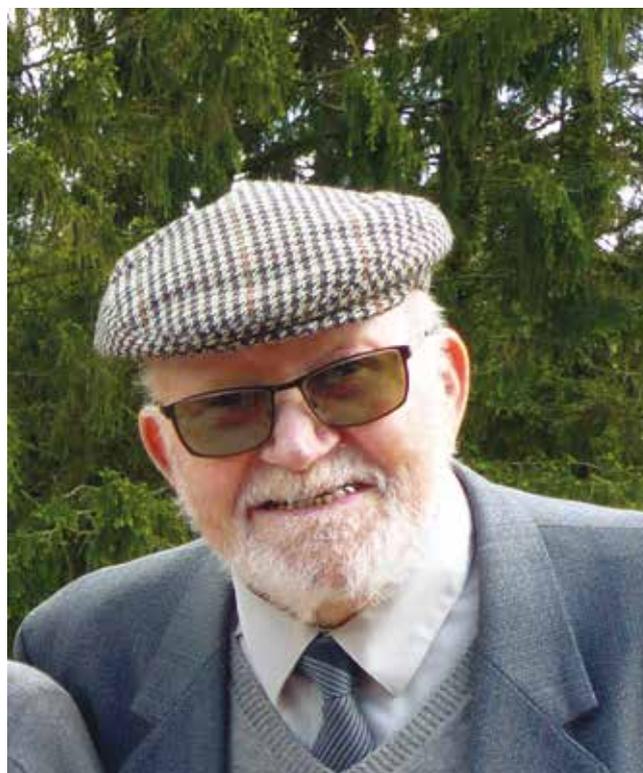
Issu d'une famille mérévilloise, il reste très attaché à sa tante Cécile Cuber, excellente cuisinière qui faisait le bonheur des convives du Chalet de la Moselle, appartenant à Marguerite et Marcel Demange. L'abbé André Chatton peu enclin aux bondieuseries n'hésitait pas à prêter main forte à la préparation des repas. Dans cet environnement, René s'épanouissait dans son sens de l'accueil, du partage et de la générosité.

Il était de plus la mémoire vive du village, aucun détail ne lui avait échappé. On retrouvera d'ailleurs quelques témoignages, dans les ouvrages publiés sur le village.

René, en retraite, se livra à ses passions, l'entretien de son verger et sa collection de monnaies, des euros et des cents classés par pays et par dates

René, nous ne t'oublierons pas.

Par Claude Krysanjac



Témoignage recueilli par Z. OZDEMIR, chargée de la culture

MÉRÉVILLE, AU FIL DU TEMPS

4000 ans avant notre ère : Présence d'un habitat fortifié dans le bois de Renaudeau. (une hache-marteau a été découverte au lieu-dit la justice).

900 ans avant notre ère : Présence de 4 fours datant de l'âge du bronze à Marthéchamp (deux bracelets et deux haches en bronze ont été découverts au lieu-dit la justice, sans compter les objets découverts et conservés, à tort, par des particuliers).

Entre le 1^{er} et le 4^{ème} siècle : Présence d'un établissement rural gallo-romain aux Montants.

1065 : Le toponyme Amarellivilla apparaît pour la 1^{ère} fois.

1094 : Fondation du Prieuré de Saint-Thiébaud.

1183 : Le toponyme prend sa forme définitive : Méréville.

1246 : Erard d'Haussonville construit, à Méréville, un château qui sera détruit en 1309.

1630 : Début des épidémies de peste.

1631-1661 : Guerre de trente ans en Lorraine. En 1635, le Maréchal de la Force traverse la Moselle, à Méréville, à la tête des troupes françaises et suédoises qui mettent à sac le village, le prieuré et toute la contrée. Il reste, au village, quelques traces du Prieuré sous forme de linteaux trilobés de portes.

1710 : Cinquante ans après la guerre et les épidémies de peste, Méréville ne compte plus que 28 habitants. Peu à peu, la population de Méréville va se stabiliser autour de 260 habitants et ce jusqu'en 1968, essentiellement par apports extérieurs.

1718 : Le Duc de Guise achète Acraigne et Méréville qui deviendront le Comté de Guise. Il fait construire une belle demeure, l'actuelle Mairie pour son régisseur.

1752 : Le comte Charles Louis de Ludre rachète le comté de Guise (transformé en marquisat en 1757) et devient seigneur de Méréville, puis Marquis de Frolois.

1791 : Vente des biens du clergé en plusieurs lots.

1794 : Vente des biens du ci-devant comte Gabriel François Florent de Ludre, marquis de Frolois, émigré. Ils seront, en partie, rachetés par Laurent Gouvion Saint-Cyr (promu Maréchal de France par Napoléon) qui les revendra, plus tard, aux Ludre moyennant un intéressant bénéfice.

1803 : Retour en France du comte de Ludre, marquis de Frolois.

1809 : Pierre Rémy Duménil, Mérévillois, soldat de l'Empire, héros de Wagram, ancêtre de Léon Mougenot décède le 6 juillet 1809, à l'âge de 32 ans, des suites de ses blessures, sur les rives du Danube, près de Wagram.

1815 : Les troupes russes, pour s'opposer à l'éventuel retour de Napoléon, réquisitionnent la totalité des vivres et l'alcool (eau de vie de mirabelle ou de prune). Laurent de Gouvion Saint Cyr fait allégeance à Louis XVIII qui l'anoblit et le nomme ministre de la guerre.

1851 : Les métiers exercés par les Mérévillois (vignerons, cultivateurs, manœuvres dans les sablières en particulier, domestiques, bûcherons, tuiliers, pêcheurs). Les femmes ne sont pas en reste. Le plus souvent, elles sont vigneronnes, cultivatrices, domestiques, lavandières, blanchisseuses, repasseuses, couturières, ou brodeuses.

1871 : Les Mérévillois, à quelques exceptions près, s'orientent vers les emplois dans les mines (Messein, Ludres, Val de Fer) et la sidérurgie. La sidérurgie survivra à la fermeture des mines. A ce jour, l'usine fabrique du fil de fer destiné à consolider les chapes dans les immeubles en construction.

1880 : Mise en service du canal (tronçon de Méréville à Richardménéil) et du pont sur la Moselle.

1914 : Méréville sert de base arrière aux unités combattant dans le secteur de Champenoux. Des canons antiaériens sur plate-formes circulaires sont installés sur le coteau. **Charles Henri Cournault, Maire de Méréville, de 1904 à 1945, combat au Bois le Prêtre, dans la Brigade surnommée «les loups du Bois-le-Prêtre» par les Allemands.**

1920 : Electricité, téléphone et adduction d'eau sont installés dans la commune.

1923 : Vente des pâtis et pâquis à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est.

1937 : Charles Henry Cournault est élu au Sénat.

1940 : Le 10 mai 1940, vers 5 heures du matin, la «Luftwaffe» bombarde les batteries anti-aériennes, situées à l'orée du bois de Moulin-Bois. Grossière erreur, car les bombes explosent à l'entrée de l'actuel Clos du Rayeul.

1940 : En juin, les troupes d'intervalles de la ligne Maginot, le 131^{ème} Régiment d'infanterie de Forteresse et le 138^{ème} Régiment d'infanterie de Forteresse se replient pour éviter l'encerclement par l'envahisseur. Le 131^{ème} à Méréville, sur la Moselle, le 138^{ème} de Méréville à Bainville-sur-Madon au Fort de Pont-St-Vincent.

1940 : Le 19 juin, un bataillon du 131^{ème} (400 hommes) prend position de la rue du Pressoir, à Saint Thiébaud et sur les hauts de Flavigny. Le 20 juin, ils devront faire face à une Division allemande (12000 hommes). Ces derniers paieront un lourd tribut : 400 tués, 20 chevaux abattus, 2 chars détruits.

1940 : Le 20 juin à 12 h30, le S/Lt René Goulin, aux côtés de 5 de ses hommes : Jules Carpentier, Lucien Lambert, Jean Thiesset, Henri Simard, tous du I/161^{ème} RIF, ainsi que Paul Bourlard du I/168^{ème} RIF qui assuraient la défense du village sont tués, lors des bombardements.

1941/44 : Trois victimes civiles sont à déplorer sur la commune; Il s'agit de Jean Rix, Lucien Travers domicilié aux turbines (fusillé à Suresnes en janvier 1942) et de René Dethorey envoyé de force au Service du Travail Obligatoire. Par ailleurs, trois corps jetés à l'eau au pont de Flavigny par les Allemands, ont été relevés au barrage de Méréville. L'un d'eux a pu être identifié par sa famille habitant Pierreville.

1944 : Le 10 septembre, Méréville, Moselle-et-Madon sont libérés par le 1^{er} bataillon du 134^{ème} Régiment USA appartenant à la 35^{ème} division d'infanterie dite «Santa Fé» dont la devise est «L'enfer lui-même ne peut nous arrêter». Le Bataillon gardé en réserve séjourne quelques jours au Moulin Bois puis participe avec le Régiment et la Division à la libération de Nancy sans difficulté puisque les Allemands se sont enfuis.

1969 : Expansion immobilière et démographique, avec la construction des Résidences d'été et de la Résidence Plein ciel, suivie du Clos du Rayeul (en 1973), puis, les Chenevières (en 1986), la Colombière et les Forts-Champs (en 1988), le Square de Renaudeau (en 1995), le Clos Sylvestre (en 2001) et enfin le «Petit Verger» (en 2019/2020)

2020 : Aujourd'hui, le chiffre de la population s'est stabilisé à 1400 habitants environ avec de très faibles variations.

Claude Krysaniac

Préhistoire

Antiquité

Moyen
âge

Temps
modernes

époque
contemporaine

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Mercredi 11 Novembre, un échange culturel a eu lieu entre Cédric Schwaederlé et Claude Krysaniac.

Ce dernier a offert à la municipalité un tableau représentant le blason de Méréville, peinture à l'huile réalisée par sa fille, Pascale Krysaniac-Arnoux, ancienne habitante de la commune, actuellement en résidence dans le Var.

Au-delà du cadeau c'est l'ensemble des informations et sa grande connaissance de notre village que nous souhaitons voir perdurer ensemble. Son souhait est de transmettre un maximum...

Monsieur le maire les assure de toute sa gratitude et les remercie pour ce geste citoyen, hautement symbolique.

Cédric Schwaederlé et Claude Krysaniac



■ état civil

MARIAGES

- SCHEIDER Lise, Monique, Madeleine et VOILLE-MEONT Hervé à Fléville-devant-Nancy
- FRICHEMENT Violaine et GAUFFRE Maxime, André, Christian, le 29 août 2020 à Méréville



NAISSANCES

- MOUSSOUX Lilou le 18/06/20
- FOURRIER Emma et Louis, le 11/07/20
- GEORGE Ophélie, le 26/09/20
- COLSON Robin, le 18/10/20



Robin COLSON



Lilou MOUSSOUX

PACS

- RECEVEUR Emmanuelle et LE MENTEC Jérôme, Gabriel, Emile le 13 février 2020 à Méréville
- DIEGUERTNER Cindy, Virginie, Dominique et JACQUOT Stéphane, Jérôme, Cyril, le 16 juillet 2020 à Méréville
- DELAMOTTE Manon et VILLAUME Bryan, le 19 août 2020 à Méréville
- CHRISTOPHE Elodie et PIERROT Nathan, le 15 septembre 2020 à Méréville

DÉCÈS

- VADIN née ANTOINE Chantal, née le 11/02/47, décédée le 14/04/20 à Vandœuvre-lès-Nancy
- BECK Georges, Julien, Léon, né le 03/06/45, décédé le 21/08/20 à Vandœuvre-lès-Nancy
- LEHMANN née BRÉDA Chritiane, Augusta, née le 02/03/33, décédée le 11/11/20 à Nancy
- ACQUEMARD née FEDERSPIEL Marie-José, née le 21/04/50, décédée le 16/11/20 à Vandœuvre-lès-Nancy
- PELISSIER née SIRET Jeanne, née en 1926, décédée le 17/11/20 à Dombasle-sur-Meurthe
- CLAUDON née BELLOT Rachel, Colette, née le 22/12/66, décédée le 27/11/20 à Méréville
- FISTER René, né le 09/02/30, décédé le 07/12/20 à Nancy



EN PASSANT PAR MEREV2LOULOU



Aurélie Blanchard

GARE À LA COVID, LES FESTIVITÉS CONTINUENT !

Divers événements ont jalonné ce premier trimestre :

HALLOWEEN organisée cette année à l'intérieur des locaux de l'accueil périscolaire : séances de maquillage au programme afin de se métamorphoser le temps d'une journée en monstres terrifiants, en sorcières et autres squelettes... Des fous rires au programme et bien sûr partage de bonbons oblige !! *Un bonbon ou un sort !!!* Petits et grands ont pris beaucoup de plaisir !



Maquillage de Laly par Louanne



Isaure et Gabriel



Laly, Tom, Baptiste & Gabriel

En raison de l'augmentation du nombre d'enfants présents pendant le temps périscolaire, l'équipe Merv2loulou s'est agrandie et accueille depuis le mois d'octobre Mme Rosetta Tomellini.

Bienvenue à Rosetta

écrit par Anne Lise Henry



« J'ai longtemps été secrétaire, mais j'ai toujours su que je travaillerais un jour avec des enfants »

Habitante de Frolois depuis 35 ans, Rosa – que tout le monde appelle Rosetta – a élevé ses trois fils et a pu s'occuper des enfants des autres en devenant assistante maternelle pendant plus de dix années. C'est donc tout naturellement qu'elle a postulé pour intégrer l'équipe du périscolaire de Méréville.

« Je souhaite consacrer mon énergie aux enfants jusqu'à ma retraite. Depuis mon arrivée en octobre, je découvre mes collègues qui sont très sympathiques et j'aime aussi la bonne ambiance qui règne au périsco. »

Si vous passez par la salle polyvalente, vous verrez Rosetta en train de faire la lecture aux petits, c'est ce qu'elle aime, partager et faire rêver les enfants à travers les histoires de princes et de princesses.

SAINT-NICOLAS

La municipalité a offert aux enfants de l'école de Méréville des mannaïas confectionnés par la Maison Colin. Saint Nicolas et Père Fouettard sont venus les distribuer à l'école.



Le Bon Patron n'a oublié personne !! Il a déposé des coupons dans les boîtes aux lettres pour les petits mérévillois de 3 à 10 ans scolarisés à l'extérieur, chacun a ainsi pu rendre visite à M. et Mme Colin, boulangers de la commune pour venir retirer des friandises et se régaler !!!

Si votre enfant n'est pas scolarisé à Méréville, nous vous invitons à l'inscrire en mairie.

EN ROUTE VERS LA FORÊT MAGIQUE !!

Les enfants ont réalisé des constructions qu'ils sont ensuite allés déposer au cœur du village, celles-ci sont venues compléter les décorations de Noël concoctées avec soin par des élus et des bénévoles au grand cœur. Ainsi, petits et grands ont pu bâtir ensemble et égayer la forêt magique.

Place aux artistes et concentration maximale !!!



ABRACADABRA !!!

Le sapin avec les magnifiques flots roses est venu tenir compagnie au Père Noël !!

Sans oublier de préparer un cadeau pour papa et maman pour que la table de Noël brille de mille feux !!

*Bonne année
2021 à chacun
de vous, petits
et grands*





LOIN DES YEUX, LOIN DU ... CHŒUR

Le 10 mars 2020 marque l'arrêt de nos répétitions collectives hebdomadaires ... C'est donc, après une longue attente, avec beaucoup de joie que la majorité des 60 choristes de notre chorale, dont près d'1/3 de Mérévilloises et Mérévillois, a accueilli l'annonce de la reprise de nos activités pour la mi-septembre même si en plus de leurs partitions et de leur enthousiasme, ils devaient désormais emmener avec eux, masque, gel, bouteille d'eau, ... (guère dans nos habitudes que de chanter masqué !).

Malgré une organisation repensée (répétitions une fois tous les 15 jours, 2 groupes en alternance) ainsi que la mise en place d'un protocole sanitaire strict, la réglementation ne nous a pas permis de poursuivre cette nouvelle aventure plus de 3 semaines... soit 2 répétitions pour chaque groupe.



Hormis le plaisir de se retrouver et de chanter ensemble, nos répétitions ont bien entendu pour finalité la préparation de nos concerts, souvent donnés au profit de causes solidaires.

Dans ce contexte rempli d'incertitudes, nous espérons que toutes les manifestations que nous avons planifiées en 2020 pourront avoir lieu en 2021.



Nous avons entre autres comme projets :

- La désormais traditionnelle Sérénade aux Mérévillois
- Un concert solidaire pour l'association A0A2
- Projet d'un mini festival salle de l'Arsenal à Toul
- Un concert au profit de la banque alimentaire de Blâmont
- L'organisation de notre WE stage de chant choral à Frolois
- Un concert avec l'orchestre de Neuves-Maisons
- Participation au téléthon.

Pour les personnes en manque de concerts, nous pouvons vous proposer pour patienter, notre CD édité à l'occasion des 30 ans de notre Chorale.

Vous pouvez vous le procurer au prix de 12 € en vous adressant à Monsieur Gasparri René, 1 rue du bac à Méréville - Mail : rene54850@gmail.com - Tél : 03 83 47 49 89.

Avec une pensée particulière pour une de nos altos mérévilloises, Chantal Vadin, enlevée par le coronavirus en avril dernier...

En espérant que 2021 soit l'année qui nous permette de tourner la page de cette pandémie...

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux !

LES « PETITES » ACTIVITÉS DU FOYER RURAL



Cette année 2020 nous apportant son lot de misères, c'est avec regret que le Foyer rural avait dû annuler ses animations de début d'année : les puces couturières et la bourse aux plantes prévues en avril, une sortie à Verdun en juin juillet.

Puis, le déconfinement est arrivé le 2 juin, mais prudentes les petites mains ont programmé la reprise de l'atelier le 20 juillet, tout en ayant une pensée émue pour l'une des leurs, Chantal qui les avait quittées.

Tout d'abord en petit comité, 4 personnes puis petit à petit la petite troupe se reformait. Annie refaisait le planning et programmat l'atelier floral de Décembre, Michèle parlait Marché de Noël, Martine évoquait le barbecue... Bref elles revivaient.

Puis, paf ! Le 28 octobre, re-confinement, tout le monde au bercail, tout est annulé.

Mais on ne se laisse pas abattre au Foyer, une idée a germé : faire un marché de Noël virtuel via la page Facebook «le foyer rural de Méréville».

Programmé du 7 au 20 décembre avec une nouvelle publication chaque semaine, c'est plus de 100 vitrines qui ont été proposées au public. Avec un succès certain, de nombreuses visites, beaucoup d'encouragements et de ventes réalisées.

Espérons que 2021 nous permettra d'organiser les animations prévues et citées plus haut avec de nouvelles sorties et verra le barbecue ainsi que le marché de Noël revivre avec, pourquoi pas, un second Marché de Noël virtuel.

Michèle Brouillard



DES NOUVELLES DU COSMOS

Avant l'interruption actuelle du championnat suite au confinement, l'AS Méréville avait bien débuté sa saison ! Motivés après plus de 6 mois sans compétition, les joueurs se sont bien préparés pour la reprise fin août

(matches amicaux, préparation physique plus soutenue...). Le résultat a porté ses fruits puisque le club se retrouve invaincu en championnat jusqu'à ce nouvel arrêt, ce qui permet à l'équipe de jouer les premiers

rôles dans son groupe. Si la saison reprend dès février, le calendrier sera bien chargé pour l'équipe seniors (il restera 19 matchs à jouer) alors tout nouveau joueur sera le bienvenu pour faire tourner l'effectif !



Heureusement, en attendant la reprise nos licenciés se portent bien, ils gardent la forme en partie grâce au nouveau sponsor local de cette saison : la Maison Colin (photo ci-contre) dont le club remercie chaleureusement le partenariat ! Sans oublier Le Petit Carnot (Nancy-Place Carnot) auquel le club apporte son soutien en attendant impatiemment la réouverture !

Le nouveau calendrier, les dates et modalités de reprise seront communiqués prochainement sur la page FB du club « AS Méréville Cosmos ». Vous y retrouverez également des petits jeux concours pour rester actif malgré tout durant l'arrêt des compétitions !

Maxence Gasparri
contact : mereville.as@meurtheetmoselle.lgef.fr



SPORTIF ET SOLIDAIRE

Cette fin d'année a été marquée par le remplacement des grillages des courts de tennis qui avaient plus de 40 ans et qui étaient pour la plupart coupés par la rouille et cela devenait très dangereux.

Un grand merci à la municipalité de Méréville (ancienne et nouvelle) de nous avoir permis de réaliser ce projet.

L'entrée du village a maintenant fière allure. D'autres travaux vont avoir lieu dès que possible pour entretenir le club house.

Le Tennis Cyclisme Mérévillois a décidé d'aider un jeune du club en s'engageant modestement aux côtés de l'association humanitaire « Amis D'Gens » pour envoyer des équipements et matériels sportifs dans un orphelinat à Lokossa au Bénin. C'est une association d'étudiants en

Médecine de Nancy qui va également envoyer des médicaments et fournitures scolaires.

En plus des balles et quelques raquettes que le TCM va fournir aux enfants béninois, nous faisons appel à votre générosité pour récupérer des raquettes mais aussi tout jeu de plein air dans un état correct, qui pourrait être utilisés sur place.

Merci pour votre soutien (tél : 06 61 42 61 98)

Nous vous souhaitons une bonne année 2021, même si, effectivement, le contexte est encore très difficile.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les membres du comité du Tennis Club



ASMP - ASSOCIATION SPORTIVE MÉRÉVILLOISE DE PÊCHE

APPEL À BÉNÉVOLES

Créée depuis plus de 20 ans, l'association des pêcheurs de Méréville lance un appel aux personnes qui désirent s'investir de façon bénévole. Plusieurs projets en cours de réflexion comme par exemple la gestion de l'étang de la Justice, la création d'une école de pêche pour les plus jeunes, l'organisation d'un concours de pêche, ...

Une réunion avec toutes les personnes intéressées sera proposée dès que possible. Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 06 30 84 48 14.

A très bientôt, prenez soin de vous.



LES TRAVAUX, Y A DU NOUVEAU !

Gérard Haziza

Les travaux avancent, ils sont nombreux, vous en trouverez une liste non exhaustive ci-après

RÉFECTION CHEMINEMENT FONTAINE DU CHÊNE

Chemin de la Fontaine du Chêne, un ralentisseur a été posé sur la chaussée pour respecter les 30 km/h, car nous avons constaté que la vitesse y était excessive.

Les enrobés sont terminés. Les tracés réalisés, en ligne continue, les zébras, les pictogrammes, l'épingle de protection de lampadaires ainsi que les bandes rétro-réfléchissantes ont été mis en place.

La glissière de sécurité a été positionnée par les employés communaux, avec l'aide de quelques élus venus prêter main forte. Les enfants allant à l'école sont maintenant protégés. La sécurité des piétons du Petit Verger et des promeneurs est maintenant assurée et permet à tous de relier en toute sérénité l'étang pour profiter de la nature.

La descente piétonne du cheminement du petit verger vers le chemin de la Fontaine du Chêne sera réalisée en pas d'âne par un paysagiste au début du printemps.



LE PARKING COMMERÇANT, C'EST PARTI

La commande pour l'aménagement du parking en face de la boulangerie est passée, la mise en place de la nouvelle borne électrique ainsi que de la plateforme se fera ainsi fin février.

La pose de caillebotis permettant de se garer sera effective également à cette période. Nous pourrons bientôt accueillir les différents commerçants ambulants à cet endroit.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Les employés de la commune ont travaillé avant Noël au niveau des lampadaires (fusibles et différentiels) et mis en place des câbles et des connecteurs dans les installations existantes afin de sécuriser les installations des illuminations de Noël qui, elles, ont été posées dans la foulée.

Merci aux bénévoles mobilisés pour sécuriser la circulation lors de la journée de pose des décorations de Noël.



ON COVOITURE ?

La centrale à enrobés étant fermée durant la période hivernale, le parking de covoiturage verra le jour dès le premier trimestre 2021.

STATIONNEMENT GRANDE RUE

Afin de pallier aux manques de places de stationnement, plusieurs études sont menées et nous attendons des devis pour ajouter des stationnements aux environs de la Grande Rue et offrir ainsi des solutions aux riverains.

Nous vous demandons toujours plus de civisme au sujet de ce problème récurrent.

Rue de Nancy, des potelets ont été posés sur les trottoirs pour en interdire le stationnement.

RÉFECTION DANS UN APPARTEMENT

Dans un appartement communal au dessus de l'école, des travaux de réfection de la cuisine ont été engagés, permettant ainsi une rénovation de la plomberie, des éléments de cuisine, de la robinetterie, du mobilier et du revêtement de la pièce.

Des travaux à venir pour le printemps...

- Curage du fossé entre le terrain de foot et le chemin de la Fontaine du Chêne.
- Aménagement de l'entrée du parking des vestiaires de foot.
- Réalisation de places de stationnement rue des Forts Champs.

LES MOUTONS DE ROMAIN AU SERVICE DE LA COMMUNE

Anne-Lise Henry

Romain Kern nous accueille dans son hangar à Frolois au milieu de ses brebis, il nous présente les petits nés il y a à peine quelques jours, un coq et ses quelques poulettes caquettent au milieu des auges.

Romain raconte qu'il a passé son enfance à Méréville et y a fréquenté l'école. Non issu du milieu agricole -son père était architecte- il est d'abord ouvrier agricole, puis s'installe à son compte en 2018.

Aujourd'hui, il s'occupe de ses 480 brebis, qu'il commercialise via une coopérative sous le label « *nos régions ont du talent* » notamment.

La difficulté principale de son installation : trouver du foncier pour faire du foin et faire paître ses animaux.

« *Quand on n'est pas fils d'agriculteur, c'est compliqué de trouver des parcelles pour s'installer et nourrir ses bêtes. Au départ, j'ai pris les terrains que personne ne voulait, les vergers abandonnés, les terres délaissées.* »

Aujourd'hui Romain fait de l'éco-pâturage et fauche l'herbe au sein de six collectivités ; Pulligny, Maizières, Bainville, Autrey, la Métropole du Grand Nancy et Méréville. Il espère à l'avenir pouvoir signer des contrats avec les villes et villages pour avoir plus de parcelles et plus de stabilité fourragère dans sa ferme.

Cet automne, trente brebis sont venues pâturer autour du tennis à Méréville dans des parcelles communales. De nombreuses personnes sont venues voir les moutons et ont rencontré l'agriculteur.

« *Dès que je viens surveiller mes moutons, leur donner à boire, je discute avec les promeneurs, c'est ça qui est riche, l'échange ! Je leur explique le métier d'agriculteur, les plantes que les animaux peuvent manger et celles qui les rendraient malades ou seraient toxiques. J'aime vraiment ce contact et j'ai des bons retours des habitants* »

Romain pense déjà à réitérer l'expérience mérévilloise dès l'année 2021.

Romain est heureux de vivre sa passion.



« *Ce que j'aime dans mon métier, c'est la liberté, être dehors, ne pas avoir de patron, avoir un contact avec les animaux, je ne me vois pas faire autre chose et j'aime partager avec les gens.* »

L'éco-pâturage utile pour la collectivité

L'éco-pâturage est un mode d'entretien des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores, il présente des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques pour les collectivités

- Une diminution des coûts de gestion des espaces
- Le maintien d'une flore plus diversifiée et le développement de la biodiversité des sites entretenus
- Une lutte contre les incendies possibles dans des zones impactées par les sécheresses.
- La possibilité de limiter la prolifération de certaines espèces invasives sans recours aux machines et aux produits chimiques.
- Une réduction des déchets verts
- Le maintien d'agriculteurs en place sur les territoires en leur permettant d'accéder à du foncier agricole.

PIÉTONS ET VOITURES, UNE COHABITATION DIFFICILE

Philippe Birckener

Notre attention a été appelée sur les difficultés que les piétons éprouvent pour se déplacer sur le trottoir côté impair de la Grande Rue. En effet, le stationnement en tous sens des véhicules des riverains empêche par endroits toute progression normale sur le trottoir, obligeant les piétons à marcher sur la chaussée pour contourner les voitures, se mettant ainsi potentiellement en danger.

Cette situation résulte d'un mauvais usage des dégagements devant les portes de garages, et des usoirs, qui relèvent du domaine public. Nombre d'automobilistes pensent qu'ils peuvent se garer devant l'entrée carrossable de leur garage puisqu'ils sont devant leur propriété. Certains vont même jusqu'à installer un panneau d'interdiction de stationner sur leur porte, excluant leur véhicule. Fausse bonne idée, puisque la jurisprudence a tranché le sujet en précisant que le stationnement devant une entrée carrossable est interdit, y compris pour le propriétaire du garage, ceci au nom du principe d'égalité de tous les citoyens et pour éviter un phénomène de privatisation du domaine public. Le non-respect de cette prescription tombe sous le coup de l'article R417-10 du code de la route. Le contrevenant encourt une

amende forfaitaire prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe (35€). Un flyer a donc été distribué aux riverains de la Grande Rue pour leur information et les inviter au respect de cette règle.

Nous sommes conscients des difficultés de stationnement dans la Grande Rue dont l'urbanisation ancienne n'est plus en rapport avec l'expansion contemporaine de l'usage de l'automobile. Aussi les élus étudient la possibilité d'augmenter l'offre de stationnement dans ce secteur de façon à pouvoir donner une alternative, la menace de sanction ne trouvant tout son sens que si l'on donne par ailleurs la possibilité de respecter la règle.

En attendant, nous espérons que le civisme et la compréhension des automobilistes riverains permettront de retrouver une cohabitation sereine avec les piétons que nous sommes forcément tous, à un moment ou un autre.

Cette recommandation vaut pour toutes les rues de notre village où l'on constate la persistance de voitures garées sur les trottoirs, même là où le stationnement régulier ne pose aucun problème.



TOUTE LA LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE



La Grande Rue bénéficiant de son éclairage public à Led.

La question revient souvent sur le devant de la scène :
Doit-on éteindre l'éclairage de nos rues la nuit ?

Philippe Birckener

Quelques défenseurs du noir absolu le réclament. D'autres en font un principe d'économie. La grande majorité est inquiète pour sa sécurité.

Le conseil a pesé le pour et le contre, et a fait un choix, que l'on pourrait dire éclairé, en faveur du maintien de l'éclairage public la nuit dans notre commune.

A cela plusieurs raisons :

Tout d'abord l'éclairage contribue au sentiment de sécurité des habitants. Si l'impact sur la diminution des faits délictueux n'est pas significatif, il n'en reste pas moins que la peur du noir est toujours bien présente dans notre société, avec l'inquiétude de se retrouver face à un individu surgissant de l'obscurité. Ne perdons pas aussi de vue que des personnes quittent ou se rendent à leur travail en pleine nuit et qu'ils ont droit eux aussi à un minimum de visibilité.

Ensuite, les investissements conséquents réalisés pour remplacer les anciens lampadaires à lampes par des luminaires à Led, plus économiques et réglés pour une diminution de l'intensité lumineuse pendant la deuxième moitié de nuit,

n'auraient pas de sens si l'on décidait finalement de tout éteindre. N'oublions pas que la vidéo-protection dont le village est équipé, a elle aussi besoin de lumière pour être efficace.

Enfin, la morosité engendrée par la crise sanitaire que l'on traverse serait encore plus vivement ressentie si le village était plongé dans le noir. Il n'est pas utile de rajouter de l'angoisse à la dépression actuelle.

Notons que la pollution lumineuse liée à l'éclairage public de notre petit village, n'est rien en comparaison de celle causée par les sources lumineuses persistantes, autrement plus énergivores, des vitrines et publicités des commerces dans les grandes villes en pleine nuit, et cela malgré les recommandations d'extinction de toutes ces lumières qui n'ont pas vocation à contribuer à l'intérêt public.

Pour toutes ces raisons, Mérévillois et Mérévilloises continueront encore cette année à bénéficier de l'éclairage public dans les conditions actuelles.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ?

Philippe Birckener

Vous faites des travaux qui nécessitent le dépôt d'une benne sur la voirie pendant quelques jours pour évacuer les déchets produits par ces travaux. Cela est possible, mais quelques règles sont à respecter, car l'occupation du domaine public n'est pas sans incidence sur la sécurité et la circulation.

Tout d'abord il vous faut demander en mairie une autorisation d'occupation du domaine public, au moins 7 jours avant le début de cette occupation (débutant souvent avec les travaux). Elle a pour but d'informer l'autorité municipale des éléments liés à l'emprise et à la durée d'occupation de l'espace public, ainsi que du trouble que cela pourrait avoir sur la circulation routière et/ou piétonne, et d'une manière plus générale sur la sécurité des biens et des personnes. Dans le cas où une gêne importante est envisagée, un arrêté municipal de circulation devra être pris.

Elle permet aussi en retour d'informer le demandeur des précautions qu'il devra prendre pour protéger les lieux et pour assurer la sécurité du public. En effet, en cas d'accident, la responsabilité de l'entreprise et de son client donneur d'ordres pourra être recherchée. C'est pourquoi le chantier doit être protégé et signalé de part et d'autre, de façon suffisamment large, par une signalisation adaptée. Un simple ruban de rubalise autour de la benne ne suffit pas. Il est nécessaire de mettre en place des panneaux (travaux – rétrécissement de chaussée) et des cônes de Lubeck pour matérialiser le danger que les usagers vont devoir éviter. En période de visibilité réduite ou de mauvaises conditions climatiques, ces précautions sont d'autant plus indispensables pour limiter le risque d'accident. Ainsi le chantier peut se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité.





Ce vendredi 25 septembre 2020, vers 15H, notre commune a vu arriver une dizaine de gendarmes, casqués, armés et équipés lourdement, pour investir la maison communale inoccupée, rue de Renaudeau, sous le regard intrigué de quelques passants.

Ce n'était pas là un prolongement de l'actualité tragique de l'attentat commis à Paris, mais simplement un entraînement programmé des forces de l'ordre. Ce type d'exercice s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat avec la gendarmerie pour la formation des personnels dans des conditions proches de la réalité.

A l'ordre du jour, une manœuvre pour interpellé un mal-facteur, puis un exercice de neutralisation d'individus dans le cadre de l'anti-terrorisme.

A la manœuvre, sous l'œil exercé de leur moniteur, les personnels des Pelotons de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (P.S.I.G.) de Nancy et Lunéville, qui sont spécialement formés pour intervenir sur des situations à risques où il est nécessaire d'agir rapidement et de façon sécurisée pour interpellé un forcené, des malfaiteurs dangereux, voire des terroristes.

Le lieutenant Besson, commandant le PSIG de Nancy, ainsi que le Chef d'Escadron Moysan, commandant la compagnie de Gendarmerie de Nancy, venus assister au bon déroulement de l'exercice, ont pu s'entretenir quelques instants avec le Maire.

En fin d'après-midi, après le débriefing de leur moniteur, les gendarmes reprenaient le chemin de leurs unités respectives et les lieux retrouvaient leur quiétude habituelle.



STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES



RAPPEL IMPORTANT !

Même biodégradables,
toutes les lingettes sont
à jeter à la poubelle,
et non dans les toilettes

Pourquoi il ne faut pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement ?

- Elles bouchent les toilettes et les canalisations
- Elles bloquent l'entrée des stations d'épuration et créent des pannes au niveau des pompes
- Elles polluent l'environnement

CHIFFRES CLÉS

23 KG de déchets/an/personne

3 MOIS pour se biodégrader

6000€ le coût d'une pompe

Pour plus de renseignements

Pôle technique Moselle et Madon
Cap Fileo - 39 allée Louis Martin - 54230 Neuves-Maisons
Tél. 03 83 26 01 57 / services.techniques@cc-mosellemadon.fr



LES **CROTTES** DE VOS **CHIENS**
FINISSENT SUR
MES MAINS...

MAINTENANT
VOUS LE SAVEZ,
ALORS SVP RAMASSEZ-LES !



ON RECHERCHE LE MAÎTRE DE
DÉDÉ LA SOUILLURE
SERIAL KROTTER



Les déjections canines sont passibles de
68 € d'amende.

Pensez à nettoyer après votre chien !

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

L'intoxication au monoxyde de carbone survient le plus souvent dans les circonstances suivantes :

- mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion (chaudières notamment), et ce quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, pétrole...),
- défaut d'aération ou de ventilation du logement,
- conduit d'évacuation de gaz brûlés défectueux ou obstrué,
- utilisation inappropriée d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.



Votre Correspondant Local De Presse travaille sur tout le territoire de la commune. Il relaie l'information par le biais du journal l'Est Républicain, vecteur de communications de toutes les manifestations, ludiques, événementielles, sportives, événements divers, mariages, naissances, décès, faits divers, accidents, incidents, sur le terrain. Osez le contacter par mail ou par téléphone ; il est disponible 24h/24.

Patrick FRANÇOIS

pfrancois.correspondantpresse@gmail.com

07 61 88 14 34

Vous trouverez ci-dessous des articles de presse sur des sujets non abordés dans les rubriques précédentes... bonne lecture.



En ce dimanche 1^{er} novembre de Tous-saint, le maire Cédric Schwaederlé et trois élus ont déposé une gerbe à la mémoire des victimes des conflits à la stèle du soldat inconnu dans l'ancien cimetière de l'église.

En cette période troublée, après la lecture de l'ode « Dors petit soldat inconnu », il a tenu à exprimer sa volonté d'honorer également la mémoire de toutes les victimes innocentes d'attentats, ainsi que celle de nos soldats, forces de sécurité et personnels de santé qui sont tombés dans l'accomplissement de leur mission, pour protéger nos vies.

« Par ce dépôt de gerbe et cet hommage solennel, nous marquons notre attachement à nous associer à l'unité républicaine qui, en faisant fi de tous les clivages et courants d'opinions, rassemble la nation pour faire face aux épreuves du moment et résister au diktat de l'oppression, de l'intolérance et de la pensée unique, comme ont pu le faire nos anciens. C'est dans des crises comme celle que nous vivons en ce moment que la devise de la République Française prend tout son sens » a souligné le maire, avant une minute de silence.

La mairie communique via une application pour mobiles



La commune se met à l'heure du PanneauPocket, l'un des systèmes le plus utilisé en France et qui ne récolte pas de données personnelles. Les messages d'information de la mairie, de l'intercommunalité, des écoles, de l'office de tourisme, des Ehpad ou des associations sportives ou culturelles, seront toujours dans la poche des concitoyens, toujours accessibles, toujours disponibles.

Les habitants qui ont téléchargé l'appli reçoivent une notification instantanément sur leur portable ou leur tablette pour toutes nouvelles alertes et informations, les mêmes qui sont déjà diffusées sur le panneau d'affichage près de la mairie.

Une charte des élus au service des habitants

Les élus conseillers municipaux sur la liste d'ouverture et du rassemblement, venus d'horizons différents, se devaient de partager des valeurs communes définies et validées de concert : l'ouverture aux autres, le respect de soi, des autres et de la dignité humaine, la loyauté, la solidarité, le désir de transparence, le droit de réserve et la démocratie. Conscient des enjeux et de la responsabilité qui lui incombent, désireux de changer la façon dont on « fait de la politique », avec une vraie volonté de partage et d'évaluation des décisions, chacun d'entre eux s'est engagé solennellement en signant une « Charte éthique ».

Cette charte, que chaque élu a signée, s'inspire notamment de la charte de l'« élu local » créée par la loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice de leur mandat par les élus locaux et qui consacre les principes déontologiques inhérents à l'exercice de leurs mandats locaux. Par la présente Charte, l'équipe municipale a souhaité réaffirmer ses valeurs pour qu'au quotidien, chacun, dans son travail et à l'égard notamment de ses collègues et des agents communaux, en soit le garant dans ses actes et comportements et les fasse respecter. Un comportement éthique de leur part dans l'exercice de leur mandat étant l'une des conditions qui fondent la confiance des citoyens dans leurs actions. Ils doivent être exemplaires dans leur communication et dans leurs actions. Adhérer à ces valeurs, c'est la recherche permanente de l'intérêt général, l'engagement pour le bien commun. N'était-ce pas là, cette volonté de se rapprocher des habitants dont ils sont les représentants. Il y a 7 articles : 1 Engagement de présence, 2 Engagement d'écoute, d'informations et de communication, 3 Engagement des attributions de chacun, de transparence, 4 Engagement de respect et de loyauté, 5 Engagement de droit de réserve, 6 Engagement de rigueur, 7 Modification de la charte à la demande du Maire ou d'1/3 au moins des élus. Charte consultable bientôt dans Méréville Échos.

A PROPOS DE NOS ACTEURS ECONOMIQUES

Bonjour à toutes et tous,

Vous avez été quelques-uns à répondre aux questionnaires qui vous ont été adressés et je vous en remercie vivement.

Animés d'une volonté de rencontrer la majorité d'entre vous, par ce rappel, le maire et les élus reviennent vers vous.

« Que vous soyez artisan, commerçant, entrepreneur, auto-entrepreneur ou exploitant agricole nous souhaiterions faire plus ample connaissance avec vous. Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie, pour que nous puissions nous rapprocher de vous. Nous aimerions vous proposer la

création d'une assemblée des acteurs économiques de la commune. »

Nous comptons sur votre intérêt et votre participation pour que 2021 soit porteuse de ce projet.

Nous restons disponibles pour vous apporter d'autres informations et vous recevoir en mairie.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce message.

Martine TROHA , chargée de communication

Le coupon peut être découpé ou photocopié et déposé en mairie



ACTEURS ECONOMIQUES

Que vous soyez artisan, commerçant, entrepreneur, auto-entrepreneur ou exploitant agricole, nous souhaiterions faire plus ample connaissance avec vous. Dans un premier temps nous vous invitons à vous identifier par le renseignement du formulaire ci-dessous. Dans un second temps nous nous rapprocherons de vous pour vous proposer la création d'une assemblée des acteurs économiques du village. Votre avis compte, partagez-le, nous vous en remercions vivement.

Nom et Prénom.....

Adresse.....

Vous êtes installé(e) sur la commune depuis.....

Etes-vous : Entrepreneur Commerçant Artisan Auto-entrepreneur Exploitant agricole

Comment se nomme votre affaire ?.....

Quelle est son adresse ?.....

Seriez-vous favorable à la création d'une assemblée des acteurs économiques OUI NON

Vos propositions.....

Nous vous remercions de vos réponses et de l'attention portée à ce document.

Document à retourner directement au secrétariat de mairie, à l'attention de Martine Troha. Vous pouvez bien évidemment nous rendre visite en mairie, nous vous y accueillerons.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Suite à l'annonce de la création d'un marché de producteurs locaux annoncé dans le Méréville Echos précédent, avec 13 communes sur 19 de la CCMM, nous vous informons ci-contre des dates des 3 prochains marchés qui auront lieu à :

(pas de marché en janvier et février 2021)

- FROLOIS, vendredi 19 mars 2021

- PONT-SAINT-VINCENT, vendredi 16 avril 2021

- THÉLOD, vendredi 21 mai 2021

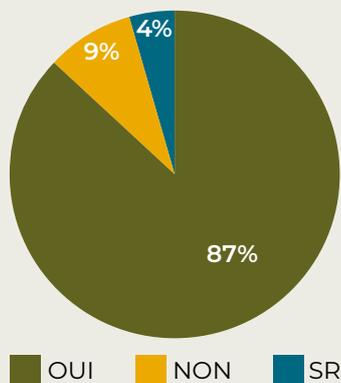
À PROPOS DE L'ENQUÊTE SUR LA COMMUNICATION

EXPLOITATION DE 23 QUESTIONNAIRES RETOURNÉS SUR 540 ENVOYÉS, CE QUI REPRÉSENTE 4,26 %

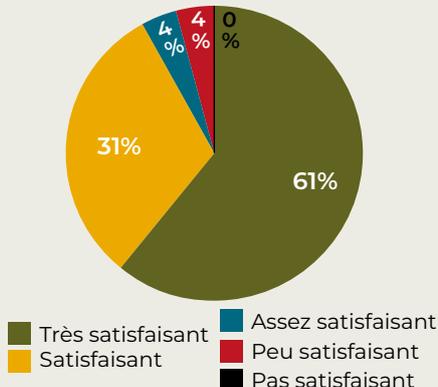
Chiffre, certes peu représentatif mais par respect des personnes qui ont pris la peine d'y répondre un retour vous est proposé. Des réponses à vos questions vous sont également apportées. Nous continuons notre engagement pour renforcer les liens citoyens nécessaires à la dynamique de notre village.

Martine TROHA

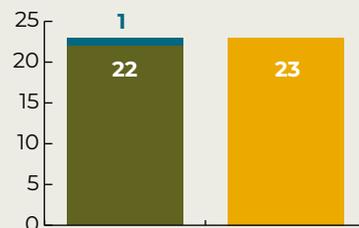
Avez-vous accès à l'information ?



Diriez-vous que la com est :



Méréville Echos et vous :



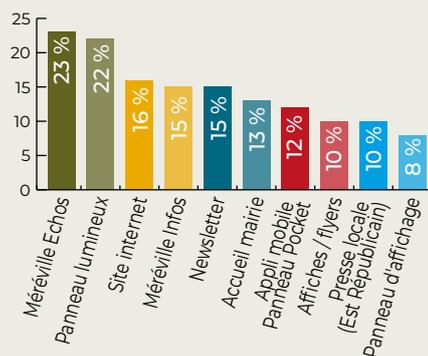
La fréquence trimestrielle vous satisfait-elle ?

■ Satisfait ■ Insatisfait

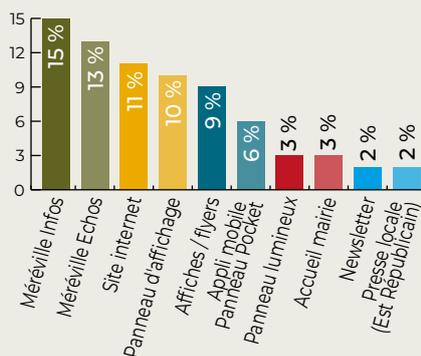
Sa présentation, son format, son organisation ?

■ Satisfait

Quels supports connaissez-vous ?

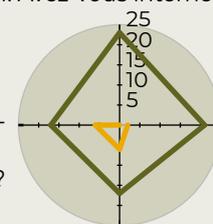


Quels moyens utilisez-vous ?



Méréville sur la toile :

1. Avez-vous internet ?



4. Consultez-vous la newsletter ?

3. Etes-vous inscrit à la newsletter ?

■ OUI ■ NON

NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS

• Être plus présent sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram...

Question à l'étude, avec la réserve que nous ne souhaitons pas que le site Facebook devienne un déversoir de propos calomnieux, racistes, inadaptés, inappropriés ou propagateur de fausses informations, comme cela l'est trop souvent observé.

• Le site n'est pas vraiment au gout du jour, il serait bien de le relooker.

Il est en cours de toilettage et de re fondement dans l'espoir de répondre à vos attentes.

• Dans le Méréville Echos prochain, un peu moins de texte svp. C'était le premier, nous avons beaucoup de sujets à développer ; celui-ci vous propose davantage de belles photos de notre commune.

• Cela fait plusieurs fois que je demande comme nos voisins d'ailleurs de créer des places de parking rue des forts champs à la place des tilleuls qui ont été coupés en hiver, ce n'est que de la gadoue.

Une réflexion est en cours pour améliorer le stationnement pour l'année 2021, notamment une étude budgétaire. Le contexte sanitaire actuel nous prive de vous rencontrer pour vous proposer un projet d'aménagement de la rue des Forts Champs. Nous comptons sur votre compréhension et reviendrons vers vous le plus rapidement possible.

• Serait-il possible d'organiser une fois par an une réunion avec la communauté de communes afin d'échanger sur les projets et l'existant ?

Excellente idée, les conditions sanitaires ne permettent pas pour l'instant de proposer ce type de rencontre. L'année 2021 sera par ailleurs un moment de pose et de réflexion pour notre intercommunalité. La crise sanitaire ayant impacté durablement nos finances. Nous vous tiendrons informés des prochaines dates de réunions publiques.

• Favorable à l'apposition d'une pastille sur la boîte aux lettres (newsletter et support papier).

Une personne est actuellement favorable à l'apposition d'une pastille sur la boîte aux lettres pour signifier qu'elle souhaite recevoir l'ensemble des informations de la mairie en version dématérialisée. Nous profitons de ce journal pour vous inviter de nouveau à vous faire connaître si l'idée vous séduit. Nous ne pourrions vous proposer ce service que si un nombre conséquent de Mérévillois le souhaite.

Nous communiquons vos commentaires :

- Voici un Méréville échos très riche en informations et merci pour cela.
- Bravo l'idée de pâturage par les moutons, bonne réception

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête de satisfaction. Martine TROHA

SOLIDARITÉ

Mise en place du comité Entr'Aide

Dans la première édition du Méréville Echos, nous vous avons présenté dans ses grandes lignes le comité Entr'Aide. Notre volonté était de fédérer les ressources humaines de notre village dans l'objectif de mieux vivre ensemble. L'équipe municipale et plus exactement le CCAS sont fiers de vous annoncer sa mise en place depuis le 20 novembre. Ce deuxième confinement a été un déclencheur, il n'était pas question d'attendre plus longtemps. Rompre l'isolement, apporter un soutien aux plus fragiles mais aussi une solution rapide à une difficulté du quotidien, tels sont nos objectifs.

Grâce à l'utilisation de nos différents canaux de communication, le comité Entr'Aide s'est constitué autour de personnes bénévoles. Nous comptons dans nos rangs pas moins de 13 personnes prêtes à s'investir pour vous aider au mieux. Une première réunion en visioconférence nous a permis de fixer les règles de fonctionnement mais aussi de répertorier les compétences de chacun.

Pour un soutien, un accompagnement pour des déplacements ponctuels, une aide à la rédaction de papiers administratifs, des conseils informatiques, du petit bricolage ou encore l'évacuation de déchets encombrants, n'hésitez pas à prendre contact.

Pour rappel, un registre communal recensant les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, est en place. Ce registre nous permet de prioriser les actions régulières d'appel en cas de fortes chaleurs, d'intempéries... Pour y figurer, nous vous invitons à vous inscrire en mairie par téléphone ou par mail mairie.mereville@orange.fr.

L'intervention des bénévoles ne pourra en aucun cas se substituer aux familles et à l'activité des professionnels. De plus, aucune contrepartie financière ou matérielle n'est attendue en retour, il s'agit bien là d'actions bénévoles.

Marie Mangeot

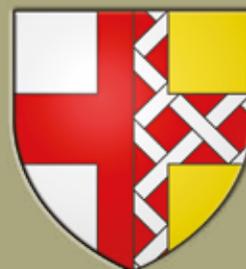
CONTACT :

En mairie aux heures de présence des secrétaires au 03 83 47 27 53 et sur le téléphone d'astreinte au 06 76 12 86 68

à vos méninges ...

Réponse au Méréville Echos n°161

LE BLASON DE MÉRÉVILLE



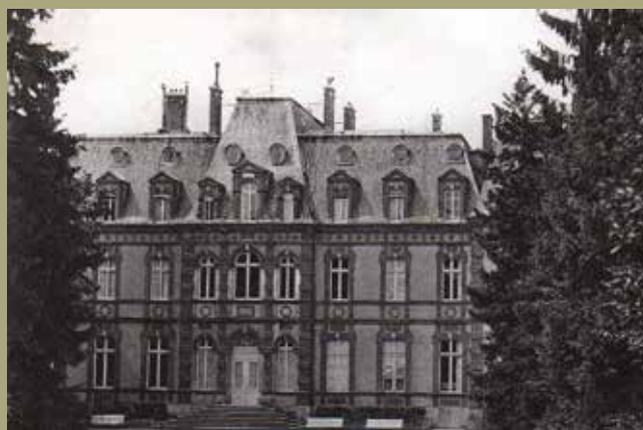
Composition imaginée par François MEYER.

« Mi parti d'argent* à la croix de gueules* et d'or* à la croix de gueules frettée* d'argent »

Le patronage de la cure appartenait au chapitre de Saint Georges représenté par la croix rouge de Saint Georges. La seigneurie appartenait au comte d'Haussonville, d'or la croix frettée de la famille d'Haussonville.

* argent : blanc, gueules : rouge, or : jaune, frettée : couverte de barreaux entrelacés

Connaissez-vous l'histoire de ce château ?



elle vous sera contée lors du prochain magazine ...

AGENDA

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID 19, certaines manifestations pourraient être annulées ou reportées.

MARS

03 | 2021

- Puces couturières BROCARD
- Repas des anciens

SEPTEMBRE

09 | 2021

- Barbecue du Foyer Rural

AVRIL

04 | 2021

- TENNIS : tournoi jeunes et seniors+

OCTOBRE

10 | 2021

- Octobre Rose

MAI

05 | 2021

- TENNIS : tournoi jeunes et seniors+
- Bourses aux plantes Mérév'de printemps

NOVEMBRE

11 | 2021

- Marché des producteurs locaux 19/11/2021
- TENNIS : Beaujolais Nouveau

JUIN

06 | 2021

- AMARELLI Spectacle de danse 26/06/2021

DECEMBRE

12 | 2021

- Marché de Noël
- TÉLÉTHON

CALENDRIER DES COLLECTES

- › Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac spécifique déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les 2 semaines <

- | | |
|------------------|------------------------------------|
| 14 et 28 janvier | 1 ^{er} , 15 et 29 juillet |
| 11 et 25 février | 12 et 26 août |
| 11 et 25 mars | 9 et 23 septembre |
| 8 et 22 avril | 7 et 21 octobre |
| 6 et 20 mai | 4 et 18 novembre |
| 3 et 17 juin | 2, 16 et 30 décembre |



CONCOURS PHOTOS



L'année 2020 nous a appris à mieux regarder la nature qui nous entoure, notamment lors du premier confinement.

L'équipe municipale souhaite organiser un concours de photographies avec pour thème

« Dame nature à Méréville et ses environs »

Ce concours est ouvert à toutes et tous.

N'hésitez pas, lors de vos balades dans le village et alentours, de prendre des photographies originales, en mettant en scène la beauté des paysages que nous offre notre territoire.

Nous vous communiquerons les modalités d'organisation de ce concours ultérieurement.

Laurent Diez

